

## **Politique d'Autorisation de Retour des Produits**

### **I. OBJET**

Le présent document décrit la politique générale de Cantel (France) SAS (« Cantel ») autorisant le retour d'un ou plusieurs produit(s) précédemment acheté(s) par un client.

### **II. CHAMP D'APPLICATION**

Cette politique concerne les produits fabriqués ou vendus par Cantel.

### **III. POLITIQUE**

Aucun produit ne peut être retourné sauf s'il est endommagé, défectueux reçu par erreur, ou si Cantel en autorise par ailleurs le retour à sa seule discrétion. Tout retour est soumis aux stipulations suivantes :

- Le client ne pourra retourner un produit qu'après avoir obtenu un numéro d'autorisation de retour de produit (« ARP ») du Service Client ou du Service Technique de Cantel, quelle que soit la raison de ce retour. Cantel décline toute responsabilité pour tout produit qui serait retourné sans numéro ARP, et est en droit de refuser d'accepter la livraison dudit produit et/ou de le retourner au client aux frais de ce dernier. Le client supporte les risques de perte ou de dommage dans ce cas.
- Les demandes d'ARP doivent comprendre l'un des éléments suivants : le numéro du bon de commande original, le numéro de vente de Cantel ou le numéro de facture de Cantel.
- L'attribution d'un numéro ARP par Cantel ne garantit pas qu'un retour sera accepté. Cantel n'acceptera le retour d'un produit dont il est allégué qu'il serait défectueux ou endommagé seulement si (a) le dommage ou défaut allégué est établi à la satisfaction de Cantel, (b) ce produit est toujours sous garantie, et (c) le client a informé Cantel par écrit sous (i) dix (10) jours à compter de sa livraison dans le cas où le défaut ou dommage est perceptible à la suite d'une inspection visuelle, ou (ii) dix (10) jours à compter de la découverte du défaut dans tous les autres cas de figure.
- Tout produit que Cantel aurait envoyé par erreur doit lui être signalé, et doit lui être renvoyé sous trente (30) jours à compter de la livraison au client afin que ce dernier reçoive un avoir. Le Service Client de Cantel devra organiser la collecte et la livraison de ce produit à Cantel, et payer les frais d'expédition.
- Sauf stipulation contraire des présentes, l'ensemble des frais liés au renvoi de produits à Cantel, en ce compris les frais de transport, d'expédition et d'assurance, sont à la charge du client. Cantel ne sera pas présumé avoir pris possession d'un produit avant que celui-ci ne soit désigné comme tel dans le système de Cantel. Les frais de transport, d'expédition ou d'assurance lié au renvoi d'un produit défectueux ou endommagé et sous garantie seront remboursés soit feront l'objet d'un avoir au bénéfice du client à la discrétion de Cantel.
- Des frais de restockage peuvent être appliqués pour tout produit dont Cantel aurait, à sa seule discrétion, accepté le retour (pour une raison autre qu'un dommage, un défaut ou une erreur imputable à Cantel). Ces frais de restockage ne sauraient excéder 25% du prix d'achat original du produit. Dans cette éventualité, le produit devra être renvoyé dans un état vendable, dans son carton et emballage d'origine, et fera l'objet d'un contrôle qualité avant acceptation.

Veillez contacter votre représentant Cantel pour instruction, concernant les conditions non couvertes par la présente politique.